2º Année - Nº 35

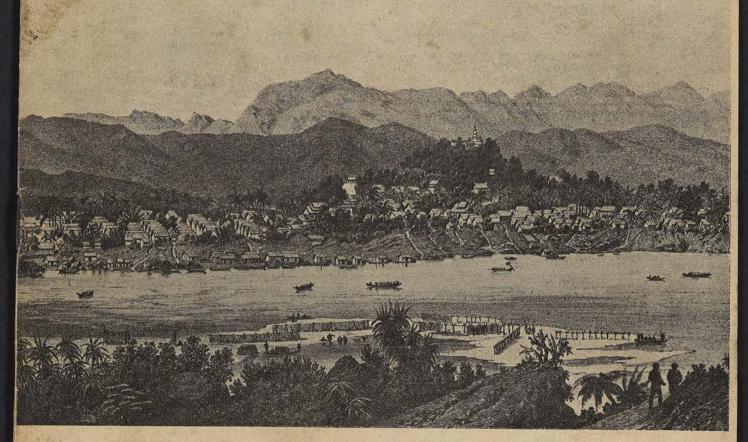
Le N° 0\$ 4

Jeudi 1er Mai 194

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Luang-Prabang en 1867



Dessin de L. DELAPORTE (mission Doudart de Lagrée)



HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur: Jean SAUMONT

DIRECTION - ADMINISTRATION: 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS

INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$00 - Six mois 8 \$50 - Le numéro 0 \$40 ÉIRANGER. Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50

Nos collaborateurs

Pierre Andelle, Maurice Andrieux, Dominique Antomarchi, Arnaud Barthouet, Maurice Bernard, Georges Bois, Ch.-H. Bonfils, Henri Bouchon, Paul Boudet, Bernard Breil, Jean Broussel, Révérend Père Cadiere, P. Champenois, J.-Y. Claeys, G. Ccedes, Mademoiseile Colani, Madame G. de Coral-remusat, Henri Cosserat, Albert Courtoux, Tran-dang, Madame Claude Dervenn, Jean Deschamps, René Despierres, Paul Duclaux, P. Dupont, Jean Farchi, Pierre Foulon, L. de Foville, Marcel Gaultier, V. Glaize, Victor Goloubew, Georges Grosleh, Pierre Foulon, L. de Foville, Marcel Gaultier, V. Glaize, Victor Goloubew, Georges Grosleh, Pierre Foulon, L. de Foville, Marcel Guultier, V. Glaize, Victor Goloubew, Georges Grosleh, Duong-Quang-Ham, Jean-M. Hertrich, Nguyen-van-huyen, Huynh-ton, Kambuputra, Nguyen-tien-lang, M.-V. Lassalle, André Le Guenedal, Paul Levy, Louis Malleret, Edouard Marquis, Paul Munier, Marcel Ner, Nguyen-Viet-nam, Jean Noel, Madame Trinh-thuc-Oanh, André Pontins, Paul Renon, J. Rochet V. Reynes, Jean Roux, Jean Saumont, Léon Sogny, Hoang-thieu-son, André Surmer, Duong-Minh-thoi, Dang-Phuc-thong, Madame Marguerite Triaire, Le-tal-truong, Nguyen-Manh-tuong, etc...

Illustration: Madame Boudet, Ngo-thuc-dung, Nguyen-huyen, Maurice, Loesch

ILLUSTRATION: Madame BOUDET, NGO-THUC-DUNG, NGUYEN-HUYEN, Maurice LOESCH, NGUYEN-TIEN-LOI, NAM-SON, VU-VAN-THU, TO-NGOC-VAN, etc...

PHOTOGRAPHIE: Central Photo (Hanoi), Huong-Ky (Hanoi), Modern Photo (Saigon), Section Photographique du Gouvernement Général, Studio d'art F. Nadal (Saigon), etc...

ANNAM

«INDOCHINE», agent: LE-THANH-TUAN, 119, rue Gia-Long. CHAFFANJON, rue Chaigneau et rue Henri-Rivière.

HUONG-GIANG, 21, rue Paul-Bert. NGUYEN-XUAN-QUE, Kiosque, rue Jules-Ferry.

POINSARD ET VEYRET.

MY-LIEN, 78, quai Gia-Long.

LIBRAIRIE KIM-ANH, route coloniale nº 1.

BAZAR TRUONG-XUAN, 47, rue Gia-Long.

LIBRAIRIE VUONG-CONG, rue du

LIBRAIRIE THAI-LAI, 47, Grand'

QUANG-HUNG-LONG, en face de la

gare.
ETABLISSEMENTS MORIN frères.
LIBRAIRIE NAM-KINH, Quai Courbet.
LIBRAIRIE VAN-THANH, rue Verdun.

« INDOCHINE », agent : PHAN-VAN-QUAN, 15, rue Francis-Garnier. THANH-TAO, Square Khoa-huu-Hao. CHAFFANJON, 111, boulevard Destenay.

CAMBODGE

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 14, avenue Boulloche.

LIBRAIRIE BINH-TAN.

COCHINCHINE

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 185, rue Ca-BAC-LIEU

TRAN-KIM-LONG

DEPOSITAIRES

LIBRAIRIE LE-KIM-DUONG. NAM-CUONG.

NGUYEN-VAN-TAO.

TO-VAN-HAN, CAMAU

CANTHO NGUYEN-VAN-NHIEU, LIBRAIRIE Kiosque. LIBRAIRIE LAC-QUAN, 37, quai du

CAP SAINT JACQUES

HUU-THAI, 2, place Jeanne-d'Arc. LIBRAIRIE LE-NGOC-NGHIA.

BAZAR VO-VAN, quai Gallieni.

RACHGIA
DUONG-BA-LAN.
NGUYEN-NGOC-THAI.
TRAN-VAN-HUNG.
VAN-HOA, angle des rues du Théâtre
et Gia-Long.

TRAN-QUANG-ANH, 2, rue du Théâ-

SOC-TRANG LIBRAIRIE LONG-THANH, 72, avenue Dai-ngai. LIBRAIRIE LY-CONG-QUAN, 103, avenue Dai-ngai.

MAISON NAM-BAC-HIEP.

TONKIN

« INDOCHINE », 15, boulevard Rol-G. TAUPIN ET Cie, 50, rue Paul-Bert. A. B. C., 50, rue du Coton. LIBRAIRIE CENTRALE, 60, rue Bor-LIBRAIRIE CENTRALE, 00, rue Boignis-Desbordes.

J.-M. MOHAMED ISMAEL FRERES,
79, rue Paul-Bert.
THUY-KY, 98, rue du Chanvre.
THANG-LONG, 120, rue du Coton.
VAN-LAM, 33, rue Francis-Garnier.
VAN-NGOAN, 110, rue du Pont-enRaie « INDOCHINE », 44, boulevard Amiral-Courbet. CHAFFANJON, 15, boulevard Amiral-

CHAPPAROUR, Courbet.

Courbet.
MAI-LINH, 60, avenue Paul-Doumer.
NAM-TAN, 100, boulevard Bonnal.
TAI-FAT, 61, boulevard Paul-Bert.

AN-DINH, 76, rue Dao-Ky.

VAN-VIET, 216, rue Tien-An.

CAO-BANG
HOANG-TICH-THANH, 77, rue Pho-Lu.

DAP-CAU
VINH-THAI, 43, rue Principale.
HAIDUONG
LIBRAIRIE QUANG-HUY, 125, rue
du Maréchal-Foch.

CHAFFANJON.

HUNG-YÊN LIBRAIRIE CHI-TUONG, 29, rue Mar-

LANGSON ETABLISSEMENT LE-DUC-HINH, rue des Japonaises. TRAN-DANG-LONG, 10, rue Chavas-

MARIPOSA, 23, rue Simoni.

MINH-HUNG, 82, rue Clamorgan. NAM-DINH
« INDOCHINE », agent: VINH-THI,
34, rue de France.
HOI-KY, 34, rue Carreau.
PINZON, rue Carreau.

CAT-THANH, 59, rue de la Gare.

HA-MINH, 9, Maréchal-Joffre. SEPT-PAGODES CHI-LINH, rue Hoa-Lac.

LIBRAIRIE MINH-DUC, 97, avenue Jules-Piquet.

TONG DAN-SAN, rue Son-Loc. LIBRAIRIE DE FRANCE. VIETRI

LONG-HOA.

INDOCHINE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

SOMMAIRE

Pages		Pages
Les représentations du Buddha dans la statuaire, par 3 LOUIS MALLERET 3 Graines de Sagesse et grains de Folie, par PIERRE 6 Mots croisés nº 26 7	Art annamite Cérémonie à la mémoire du Quan Nên et du Bêp Nhung à Duc-Hoa (Cholon) La Revue «Esprit » recommence à paraître, par G. Bois La Semaine:	VIII
L'Enseignement moderne et la femme annamite, par M ^{me} TRINH-THUC-OANH	En Indochine	12 14 14 14 14

Antiquité de la Famille royale de Luang-Prabang

Depuis mille années environ les ancêtres de S. M. Sisavang-Vong règnent au Laos. Ce fait, presque unique dans l'histoire de l'Extrême-Orient, nous est confirmé par des inscriptions sur pierre ou sur métal, par des manuscrits aussi bien écrits en laotien qu'en siamois, en annamite, en chinois ou en birman.

I,

De plus, il y a à peu près exactement trois cents ans que les Européens, grâce aux livres d'un marchand hollandais et d'un père jésuite italien, connurent les règnes fastueux des aïeux de l'actuel souverain de Luang-Prabang. En ce siècle de Louis XIV, les rois laotiens, après avoir longtemps résidé à Luang-Prabang, régnaient à Vientiane.

Au siècle suivant, en 1707 exactement, le royaume se scinda en royaume de Vientiane et royaume de Luang-Prabang. À peine remis d'une occupation totale de leur pays par les Birmans qui manquèrent ainsi leur prendre pour toujours leur liberté, les Siamois firent périr, il y a cent ans, le roi de Vientiane, après avoir ruiné sa capitale et emmené des milliers de ses sujets.

Désormais seul souverain des Laotiens, le roi de Luang-Prabang résista à ses nombreux ennemis jusqu'à l'arrivée des Français auxquels, voilà plus d'un demi-siècle, il confia de son plein gré le soin de défendre son Royaume et sa famille.

P. L.

Liste sommaire des ancêtres de S.M. Sisavang Vong qui régnèrent sur le Laos

N.-B. — Cette liste qui ne tient pas compte des souverains ayant régné avant le XIVº siècle et sur lesquels il n'existe, à part le nom, aucune indication historique, a été composée à l'aide des renseignements donnés dans son « Histoire du Laos français » par M. P. Le Boulanger. Son Excellence Tiao Phetsarath, cousin de S. M. le roi du Laos, est d'ailleurs à l'origine de ces renseignements. Nous donnons entre parenthèses les dates approximatives de la durée des règnes.

Son fils : Son petit-fils: Son fils: Son fils: fils de L. Kh. Deng : fils de S. S. Thai: fils de S. S. Thai: fils de L. Kh. Deng:

fils illégitime de S. S. Thai: fils de S. S. Thai: Son fils: Son frère: Son fils :

fils de S. S. Thai:

Son fils :

Son fils:

Son oncle:

Son général: Beau-frère de Setthathirath: Ancien régent : Son fils:

Fils de Setthathirath: Cousin du précédent : Son fils: Fils de S. Soulintha: Frère d'Oupagnouvarath: Son fils: Son fils: Son fils: Fils de T. Kham: Son premier ministre et son gendre: Gouverneur provincial (Nakhone): Petit-fils de T. Kham

PHAYA LANG THIRATH. PHAYA SOUVANNA KHAM PHONG. PHAYA FA-NGOUM (1353-1373).

PHAYA SAM SÈNE THAI (Oun-Heuan), (1373-1416). LAN KHAM DENG (1416-1428). Рномматнат (1428-1429). PAK HOUEI LUANG (1429).

THAO SAI (1430). PHAYA KHAI (1430-1433). XIENG SAI (1433-1434).

Troisième fils de LAN KHAM DENG (1434-1435).

KHAM KHEUT (1435-1438). SAI TIAKAPHAT (1438-1479).

THÈNE KHAM (SOUVANNA BAN LANG), (1479-1486). LA SÈNE THAI (1486-1496). Som Phou (1496-1501).

VI-SOUN (fils de SAI TIAKAPHAT), (1501-1520). PHOTHISARATH (1520-1547).

SETTHATHIRATH (1548-1571).

SÈNE SOULINTHA, régent de 1571-1575.

MAHA OUPAHAT (1575-1579). SÈNE SOULINTHA (1580-1582). NAKHONE-NOI (1582-1583). Interrègne de 8 ans. Nokeo Koumane (1591-1596). THAMMIKARATH (1596-1622). OUPAGNOUVARATH (1622-1623). PHOTHISARATH II (1623-1627).

MONE-KÈO. OUPAGNOUVARATH TONE KHAM (1627-1637).VISAL SOULIGNA-VONGSA (1637-1694).

TIAN THALA (1694-1700).

Nan Tharath (1700).

SAI ONG HUÉ (1700-1707).

Dynastie de Vientiane

SAI ONG HUÉ (1707-1735). Ong Long (1735-1760). ONG BOUN (1760-1778). Interrègne de 4 ans. CHAO NAN (1782-1792).

Régence officieuse de Nang Keo Phimpha (1428-1438). Fille de S. S. Thai.

En 1563, Vientiane devient capitale. Roi de Xieng Mai (1546-1548).

CHAO IN (1792-1805).

CHAO ANOU (1805-1828).

Destruction de Vientiane par les Siamois: 1827.

Petit-fils de T. Kham:

et fils de Som Phou réfugié à Hué:

Son fils: Son fils:

Son fils: Son frère:

Son frère :

Dynastie de Luang-Prabang

Petit-fils de Souligna-Vongsa :

King Kitsarath (1707-1726).

Son cousin:

KHAM MONE NOI (1726-1727).

Neveu de Nang Tian Koumali, brue de Souligna, Renversé, devint roi de Xieng Mai.

Frère de Kg. Kitsarath: Son fils:

Son frère : Petit-fils de Kg. Kitsarath et fils d'Intha

Som:
Son fils:
Son frère:
Son frère:
Son fils:
Son fils:

INTHA SOM (1727-1776).
SOTIKA-KOUMANE (1776-1781).
TIAO VONG (1781-1787) sans postérité.

Anourout (1791-1817).

Manthathourath (1817-1836).

Soukaseum (1836-1850).

Tiantha Koumane (1850-1869).

Oun-Kham (1869-1894).

Sakkarin (1894-1904).

S. M. Sisavang-Vong (1904).

Les représentations du Buddha dans la statuaire

par Louis MALLERET

Après la mort du Buddha historique que l'on s'accorde à situer vers 480 avant notre ère, sa doctrine commença à se répandre dans la vallée du Gange, puis du IIIº au IIº siècle avant J.-C., finit par s'étendre à l'Inde entière, d'abord sous l'impulsion du Grand Empereur buddhiste Açoka, puis d'un souverain indo-scythe, Kanishka. Avec des fortunes diverses, la Bonne Loi prospéra encore dans la péninsule jusqu'au VIIº siècle de notre ère, puis glissa progressivement vers son déclin jusqu'aux invasions musulmanes du XIIIº siècle qui lui portèrent le coup de grâce. A partir de cette époque, elle se trouva supplantée partout par l'hindouisme, sauf dans le Népal où elle subsiste encore sous une forme diminuée et très altérée.

Entre-temps, néanmoins, elle avait pénétré dans les contrées voisines, au Nord-Ouest chez les Grecs successeurs d'Alexandre, puis chez les Scythes et les Parthes. Par la route des caravanes, à travers les oasis de l'Asie centrale où prospéraient des colonies iraniennes, elle s'était avancée jusqu'en Chine, en Corée et au Japon, tandis qu'au Nord du Gange, franchissant l'Himalaya, elle s'installait au Tibet. Dans le Dekkan, elle avait trouvé chez un peuple de navigateurs et de commerçants des circonstances favorables à son expansion par la voie maritime. C'est ainsi qu'elle pénétra peu à peu dans la péninsule indochinoise, l'Insulinde et la Chine du Sud.

(i) La série d'articles sur le bouddhisme, par M. Louis Malleret comprend cinq articles : l. — Les vies antérieures du Buddha d'après quelques bas-reliefs de l'Asie Orientale (cf. Indochine n° 10) ; II. — La vie du Buddha racontée par les sculpteurs (cf. Indochine n° 16) ; III. — Les représentations du Buddha dans la statuaire ; IV. — Les images de Lokeçvara le Grand compatissant (cf. Indochine n° 24) ; V. — Quelques divinités du panthéon buddhique.

De bonne heure, l'Eglise buddhique connut plusieurs schismes dont le plus célèbre est celui du 1^{er} siècle de notre ère, qui la divisa en deux écoles correspondant à deux méthodes de salut, le Grand Véhicule ou Mahayana et le Petit Véhicule ou Hinanaya. L'Eglise du Sud ou Hinanaya, demeurée très proche de la doctrine primitive, est celle que nous rencontrons de nos jours à Ceylan, au Siam, dans la Birmanie, le

Laos et le Cambodge. L'Eglise du Nord, qui a vulgarisé le système du Mahayanisme, donne une importance primordiale au culte des grands Bodhisattvas et reconnaît l'existence d'innombrables Buddhas. C'est elle qui groupe aujourd'hui l'immense majorité des Buddhistes, au Népal, au Tibet, en Mongolie, en Chine. en Corée, au Japon et dans les contrées annamites de l'Indochine. Telle est, sommairement esquissée, l'histoire de l'expansion du Buddhisme dont l'évolution extraordinairement complexe appel-

lerait bien d'autres développements.

De cet aperçu préliminaire, nous pouvons tirer un certain nombre de remarques en ce qui concerne l'iconographie buddhique. D'abord celleci, qu'il n'y a pas une image-type du Buddha ou des grands Bodhisattvas, mais un ensemble de formules régionales dont la répartition géographique englobe toute l'Asie orientale. L'Inde ellemême a connu toute une série d'écoles: celle du Gandhara dans les marches du Nord-Ouest, par où ont pénétré les influences hellénistiques; celle de Mathura, dans la moyenne vallée du Gange, celle de l'Inde centrale avec ses vieux stupas; enfin, au Sud-Est, près de l'embouchure de la Krishna, celle d'Amaravati. Des grottes d'Ajanta dans l'Inde, à Bamyan en Afghanistan ; à Touen-houang au Turkestan chinois, à Yunkiang et à Long-men en Chine, jusqu'aux sanctuaires de Nara au Japon, nous pouvons suivre également la représentation du Maître et des Bodhisattvas. Enfin, « planant sur les âges à la façon des dieux », nous pouvons encore aller à la recherche d'images buddhiques dans le Siam ancien, dans certains monuments d'Angkor au Cambodge, dans ceux de Java, ou encore, sur l'emplacement de l'Annam actuel, dans le vieux Champa. On reconnaîtrait dans cette prodigieuse diversité, un Buddha indo-grec ou indo-scythe, un Buddha khmer, un Buddha d'inspiration chinoise ou japonaise, etc...

Mon propos est beaucoup moins ambitieux et c'est seulement à quelques images du Maître que je voudrais aujourd'hui m'attacher. Puisque selon les conceptions mahayanistes, il y a d'innombrables Buddhas et Bodhisattvas, la première question que l'on peut se poser consiste à savoir à quoi l'on reconnaît dans la statuaire, le Buddha historique, dont je vous racontais la légende dans

un précédent article.

Vous vous rappelez sans doute, la scène que j'évoquais d'après un bas-relief, selon laquelle, peu après la naissance du prince Siddhartha, un vénérable ascète prédit la vocation de l'enfant d'après les trente-deux signes principaux et les quelque quatre-vingts signes secondaires qui annonçaient sa prédestination. Naturellement les sculpteurs ne pouvaient s'attacher à représenter tous ces indices, parmi lesquels se trouvaient la voix douce et profonde, la finesse du goût, la

langue longue et mince ou encore les quarante dents blanches et régulièrement unies.

Mais il y en avait d'autres plus expressifs et qui apparaissent souvent sur le visage du Bienheureux. C'est d'abord, entre les yeux, une sorte de lentille en relief rappelant un grain de beauté, qui représente une petite touffe blanche et soyeuse que portait à sa naissance le Prédestiné. Quelquefois, celle-ci est remplacée par une pierre précieuse de couleur variable, enchâssée entre les sourcils, comme sur les Buddhas siamois ou japonais. Il peut arriver aussi que cette marque soit absente, comme c'est le cas pour presque tous les Buddhas khmers.

Le second signe est une protubérance du sommet du crâne. En fait, dans les images gandhariennes, il s'agit plutôt semble-t-il du rassemblement des cheveux au sommet de la tête pour faciliter la mise en place du turban que le Bienheureux avait porté avant son entrée dans la vie monastique. Quoi qu'il en soit, l'habitude s'est établie dans la statuaire de munir ainsi d'une sorte de protubérance osseuse le sommet de la tête du Buddha, quelquefois même de l'enrichir d'une boule ou d'une flamme, comme il arrive dans les images cinghalaises, siamoises

ou laotiennes.

Une autre indication est fournie par la chevelure qui, à s'en tenir à la pure orthodoxie, devrait être entièrement rasée comme nous le voyons de nos jours, pour les bonzes. Mais là encore, il faut tenir compte d'une convention qui paraît s'être établie de bonne heure dans les ateliers des sculpteurs. Le Buddha grec a, sur un visage d'Apollon, une courte chevelure ondulée. Mais cette interprétation d'origine hellénistique ne pouvait satisfaire les scrupules des anciens imagiers. Aussi, la coutume vint-elle très vite d'appliquer à son système capillaire le deuxième des trente-deux signes de la prédestination, selon lequel il avait les cheveux bouclés et tous enroulés vers la droite. C'est pourquoi nous voyons la tête du Buddha khmer couverte de bouclettes spiraliformes dont la schématisation fut d'ailleurs rapide jusqu'à être traitée en bossettes quasi-géométriques ou encore en menues lentilles, comme c'est le cas pour les Buddhas japonais.

Si nous examinons maintenant les oreilles du Maître, nous constatons qu'elles ont toujours le lobe très distendu. Rien n'est plus orthodoxe que ce détail. L'on sait, en effet, qu'au moment d'abandonner sa condition princière pour embrasser la vie ascétique, Siddharbha se dépouilla de tous ses bijoux. De même, le vêtement du Bienheureux est nécessairement celui d'un moine, c'est-à-dire l'ample robe jaune ou plutôt rougeâtre selon les écritures, que portent de nos jours les bonzes du Cambodge, du Siam ou de Ceylan. Ce vêtement dont les plis tombent à la

manière de l'himation hellénique s'est prêté dans l'Inde gandharienne à des effets grécisants de draperie dont les affinités lointaines reportent notre esprit à l'époque où les armées d'Alexandre s'arrêtaient aux portes de l'Inde. Nous rencontrons ainsi le Buddha, tantôt l'épaule droite découverte, tantôt étroitement drapé dans son

manteau monastique.

Les statues nous montrent le Sage dans quatre attitudes. Il peut être représenté debout et arrêté, en marche, assis ou couché sur le côté droit. La position couchée est particulière au dernier épisode de son existence, celui de l'entrée dans le Nirvana. Je l'ai décrite au cours d'un précédent article et n'y reviendrai donc pas. L'image du Buddha en marche, au demeurant assez rare, s'est rencontrée principalement au Laos et, selon une hypothèse séduisante, paraît liée à la progression vers le Sud des peuples de civilisation thai. La station droite et immobile est beaucoup plus fréquente. On trouvera deux très beaux exemples du Buddha debout en grès au Musée de Phnom-penh, provenant de la résidence de Takeo, dans le Cambodge méridional. J'en signalerai en passant une représentation unique en bois, de l'époque khmère primitive, découverte il y a trois ans en Cochinchine dans la Plaine des Jones et qui se trouve maintenant au Musée de Saigon.

Reste l'attitude du Buddha assis, également très répandue. Et d'abord, il peut être assis à l'européenne, comme on le voit par exemple dans une statue en grès du Musée de Phnompenh provenant d'une de nos provinces de Cochinchine. Mais le plus souvent, il est assis à la façon indienne dans l'attitude des ascètes, les jambes posées l'une sur l'autre ou encore étroitement croisées. C'est alors seulement qu'il est parfois possible d'apercevoir sur la plante de ses pieds, la marque de la roue de la Loi qui figurait parmi les signes de sa prédestination. Mais l'attitude à laquelle s'est attachée la prédilection des imagiers khmers est celle qui nous le montre assis sur les replis du serpent et protégé par le chaperon polycéphale de celui-ci, en rappel du terrible orage dans lequel le Grand Ascète eût péri si un naga compatissant n'était sorti des eaux pour élever son corps au-dessus de l'inondation.

Enfin, pour éclairer tout le symbolisme des images du Buddha, il n'est pas indifférent d'observer les gestes de ses mains. Chacun de ceux-ci a une signification mystique. Tantôt, la main droite levée, le pouce touchant l'index ou le médius, il esquisse le geste de l'enseignement ou

de l'argumentation. Tantôt la main droite étendue, la paume en avant, effectue celui de la bienveillance ou de l'absence de crainte. Ailleurs, la dextre tombante, paume en dessus, exprime la charité. D'autres fois, les deux mains réunies devant la poitrine dans un geste complexe, il est censé mettre en branle la roue de la Loi, c'est-à-dire inaugurer sa prédication. Souvent, les deux mains étendues l'une sur l'autre dans le giron, la paume en dessus, indiquent en lui la méditation. Enfin, parfois, sa résistance aux assauts du démon est attestée par le geste qu'il effectue de la main droite, étendue à toucher le sol pour invoquer le témoignage de la Terre, dans la célèbre scène de la Tentation.

Dans de nombreuses images, le visage du Maître n'est pas particulièrement expressif. Il arrive cependant que ses traits s'illuminent, pour manifester le détachement du monde et l'absolu de la méditation. Le Bienheureux peut avoir les yeux ouverts, mi-fermés ou entièrement clos. Sous ce dernier aspect sa physionomie exprime la concentration de la pensée et la transcendance du rêve intérieur. Son visage peut alors devenir prodigieusement vivant. Le regard semble dirigé en dedans, abîmé dans la contemplation silencieuse et sereine d'une suprême certitude. En même temps, les traits s'éclairent d'un sourire mystique. C'est le célèbre sourire khmer exprimant la béatitude qui émane de sa secrète

méditation.

Il existe en Chine et au Japon, des images ascétiques du Buddha dans lesquelles le Saint est représenté assis, le genou droit levé, avec des traits d'une effrayante maigreur. Une conception inverse qui a connu une certaine fortune à partir du XIIº siècle au Cambodge, puis au Siam et au Laos, est celle du Buddha paré, dans laquelle le Maître nous apparaît en Souverain de l'Univers. Par une fiction peu conforme à l'esprit du Buddhisme primitif, mais très propre à faire saisir à l'imagination populaire le caractère transcendant du Roi du Monde, le grand Ascète est ici couvert de pierreries ou de bijoux et coiffé d'un riche diadème à étages décroissants. Ces images qui se sont multipliées dans la dernière école de l'art siamois, correspondent à la conception du Buddha primordial du Mahayanisme qui poursuit son existence dans un monde superposé à notre univers sensible. Elles ne sont donc que la représentation concrète d'une manifestation du Buddha issue de la spéculation métaphysique.

LOUIS MALLERET.

Graines de Sagesse et grains de Folie

par PIERRE FOULON

Sagesse! — Le mot et la chose montraient jadis pratique et théorique radieusement conjointes. Mais ce grand vocable s'est recroquevillé: on demande à un gamin d'être bien sage, — on ne loue plus guère, sans sourire, la sagesse d'un homme. Le père d'un enfant sage veut-il être dit homme sage? Et qu'un tel mot ait été insensiblement puérilisé, dévalorisé, n'est-ce pas le signe de quelque secrète décadence?

*

Doublets. — Où le parler savant dit : décadence, le vulgaire dit : déchéance. On sent passer la différence! Le peuple, lorsqu'il tape, n'y va pas de main morte, et quand il parle, il n'y va pas de langue morte.

**

Les savants de la table ronde. — Lorsqu'il s'agit d'« expliquer » le cours général de l'histoire humaine, l'évolution des sociétés et des cultures, on voit se défier et se pourfendre les champions de la géographie ou du climat, de la race ou du sexe, les tenants de la religion ou ceux des forces productives, — chacun exigeant le premier rôle.

Jadis des chevaliers qu'épuisaient leurs querelles de préséances acceptèrent de s'asseoir autour d'une table ronde. Que n'y songez-vous aussi, chevaliers du savoir! « Toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes », dit Pascal, « et toutes s'entretenant par un lien naturel et insensible »... Songez-y bien!

*

L'écurie philosophique. — De toutes les chimères que l'homme a inventées, la Matière est la plus chimérique. Passivité et résistance, mouvement et immobilité, espace pur et champs gravitationnels s'y marient monstrueusement. Tel est pourtant le dada que nos matérialistes et soidisant « réalistes », ont prétendu chevaucher.

L'Esprit ou l'Ame des spiritualistes d'en face est un fameux hippogriffe, lui-aussi, mais je lui trouve l'air un peu moins bête, tout de même, et s'il fallait absolument choisir entre ces deux dadas, je prendrais celui qui a des ailes.

**

Mens Sana. — En faisant chaque jour ta culture physique, songe que tu fais aussi ta culture psychique. Car il ne suffit pas de répéter machinalement « une âme saine dans un corps sain », il faut dire encore : « une âme souple dans un corps souple, une âme agile dans un corps agile, une belle âme dans un beau corps ».

Les trois juges. — On nous apprend, dès le plus jeune âge, à écouter en nous la voix secrète d'une conscience morale qui, après examen, nous distribue les sourires de la satisfaction ou les morsures du remords.

Plus spontanément, car l'éducation ne s'en soucie guère, nous nous exerçons à percevoir aussi une conscience physique qui porte témoignage de l'état de nos nerfs, de nos muscles, de nos viscères, enfin de toute notre machinerie cor-

porelle

Or, il me semble qu'à l'exception des spécialistes de la parole ou de l'écriture, qui se sentent « en verve » ou « en veine », la plupart des hommes n'ont pas de conscience intellectuelle. Ils ne savent pas ausculter les résonances de leur mémoire, ni essayer les ressorts de leur imagination, ni éprouver l'aloi de leur raison. Ainsi sont-ils à l'abri de certaines déconvenues, mais ils se privent de sentir en eux des forces joyeuses et, dans je ne sais quelles jointures de l'esprit, d'exquises souplesses.

**

La folle du logis. — Si la vie même exige la création de dissymétries (1), on comprend mieux pourquoi la poésie « préfère l'impair » et la musique cultive de délicieuses dissonances. J'aime qu'un savant anthropologiste écrive : « Je soupçonne que l'imagination fut toujours la reine des facultés humaines » (2)... Folle ? Reine ?

La Charité est une légère dissymétrie de la

Justice.

**

L'Invention est la dissymétrie féconde qui vient rompre un équilibre acquis. Les inventeurs, les novateurs, les découvreurs seront toujours taxés de folie, car tant que, de la graine vivante qu'ils apportent, un arbre vivace n'est pas sorti (un arbre ou une forêt), il ne faut qu'un peu de malveillance humaine pour voir, dans cette graine un grain.

*

N'ayons donc pas peur de retourner les grosses vérités pétrifiées. Ça grouille de vérités paradoxales et bien vivantes, là-dessous. Avez-vous regardé sous les rochers, au bord de la mer?

⁽¹⁾ Lecomte de Noüys, L'Homme devant la Science, p. 147: « ...dans l'étude des manifestations les plus élémentaires, non seulement de la vie, mais des matériaux qui la composent, nous nous heurtons à des créations de dissymétries ».

⁽²⁾ R.-R. Marett, Man in the Making, p. 21.

The far off realm of dream. - J'aime ces yeux qui dévorent le monde, visages et paysages, et puis s'en vont, repus de couleurs et de formes, songer dans quelque gîte et retrouver l'abstrait. « Le concret », écrit P. Langevin, « c'est de l'abstrait rendu familier par l'usage ». La micro-physique d'aujourd'hui connaît certains sentiers par où l'on peut passer dans le royaume des fées.

C'est pourquoi le meilleur guide au Pays des Merveilles c'est un bon cours d'algèbre. Aux Alices, en quête du Wonderland, je ne manque guère de donner ce renseignement, mais elles me prennent pour un mauvais plaisant...

L'album vorace. - Si quelque chose pouvait nous dégoûter de l'amour, ce serait tel de ces keepsakes où les jeunes gens épinglent avec une patience surprenante les plus poussiéreuses fa-

daises, les pitreries sentimentales les plus niaises.

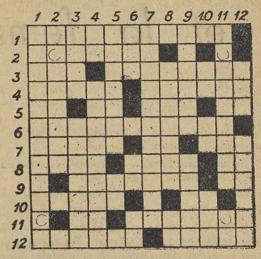
Variante: Lorsque la jeunesse s'est moralement, intellectuellement et pratiquement débarrassée de la naturelle et légitime tutelle de la génération précédente, celle de ses pères, elle se penche sur son propre néant. Bientôt prise de vertige elle veut se raccrocher à quelqu'un ou à quelque chose. L'expérience prouve que ce quelqu'un est généralement le vieillard le plus chenu, et ce quelque chose la vieillerie la plus miteuse et la plus périmée.

Avec nous! - 1er janvier 193 ... - Pour un récent premier de l'An, un étudiant annamite m'a fait cadeau d'un dessin à la plume, relevé d'aquarelle. C'est ma propre figure et plus sérieuse qu'au naturel. Une jeune fille d'Annam appuie sa tête sur ma poitrine et mes bras l'embrassent. Il ne faut pas y voir une intention galante, mais une allégorie, car le protectorat, c'est cela, un peu de sagesse, beaucoup de tendresse ... sinon serait-ce avouable?

Mica Salis. - La Vie ne serait pas vivable si l'on ne pouvait pas imaginer, après chaque jour, que le lendemain, par quelque biais, sera meilleur. Pensez-vous, faiseurs d'aphorismes, qu'on lirait vos pensées jusqu'à la dernière si l'on n'espérait pas, après chacune, que la suivante aura plus de sel ?

PIERRE FOULON.

MOTS CROISÉS Nº



Horizontalement.

 Voix de ténor.
 Séparer.
 Femme de Jacob. — Politesse.
 Ville de Roumanie. — Petite cavité qui sépare les bossages.

5. — Le plus malléable de tous les métaux. — Pronom.
Autorité. — Adverbe.
6. — Habitants du Caucase.
7. — Indispensables aux trains. — Initiales d'un homms d'Etat tchécoslovaque (1850-1920). — Fleuve de France.
8. — Dissipée.

8. — Dissipée. — Lac d'Amérique. — Usages.
9. — Feu. — Eté favorable.
10. — Ville de Moravie. — Initiales d'un musicien polonais (1765-1831).
11. — Conjonction. — Ville d'Italie, dans le Latium.
12. — Sert à fixer l'aviron sur son tolet. — Grands chats.

Verticalement.

S'obtient en partant de l'essence de sassafras.
 Fonction du magistrat romain chargé d'organiser les fêtes et les jeux sacrés.
 Poison très violent. — Leurs baies servent à faire un

purgatif drastique. Adjectif. — Capable

4. — Adjectif. — Capable de crimes.
5. — Titres des simples gentilshommes. — Article contracté

tracte
6. — Adverbe. — Préposition. — Article.
7. — Martinet noir.
8. — Diminution ou perte de l'odorat. — Fleuve.
9. — Pièces longitudinales, situées entre les gaillards ou des roufs. — Droit perçu à l'entrée ou à la sortie des marchandises.
10. — Propose. — Conjonction. — Jamais.

10. — Pronom. — Conjonction. — Jamais. 11. — Appareil de gymnastique. — Terminaison de par-ticipe passé. 12. — Existé. — Peuple de l'Indochine.

Solution des mots croisés n° 25



L'Enseignement moderne et la femme annamite

par Mme TRINH-THUC-OANH

L'amour du savoir a toujours été infiniment vivace dans les cœurs annamites.

Il y a une quarantaine d'années, surtout dans les familles aisées, l'étude des caractères chinois était florissante. On s'y adonnait avec ferveur, aussi bien à la campagne qu'à la ville.

Et la manière toute patriarcale dont était dispensée cette instruction — cette éducation pourrait-on dire, car les règles de la morale étaient enseignées avec les idéogrammes qui les figuraient — était vraiment touchante.

Dans le calme accueillant de la demeure familiale, garçons et fillettes travaillaient avec docilité, sous la direction d'un maître aux cheveux grisonnants, à la longue barbiche soyeuse, aux yeux quelque peu voilés par les vicissitudes d'une existence presque sans peine, mais sans joie. Assis sur son lit de camp, appuyé sur un coussin replié, Ong Dô avait devant lui, à côté de lui, quelques livres ouverts, un rotin, symbole de la sagesse, une pipe à eau munie d'un long roseau, et une boîte rectangulaire, attribut traditionnel du lettré. Sur une natte plus basse. dans une attitude charmante, toutes ces petites filles étaient couchées à plat ventre, pour tracer des caractères à l'aide du pinceau rituel que leurs doigts menus faisaient paraître encore plus fin. En le voyant ainsi avec d'énormes lunettes chinoises qui chevauchaient le bout de son nez, en l'entendant donner à ses élèves des explications d'une voix chantonnante, on se fût cru devant un vénérable grand-père racontant les légendes merveilleuses du passé.

Et les jours se succédaient ainsi, sans heurts. Chaque matin les enfants essuyaient avec respect les planches lisses qui formaient le lit, ils balayaient la salle d'études qui servait aussi de chambre. La préparation du thé bouillant en hiver, le maniement du large éventail en été leur incombaient. De même, ils étaient chargés d'apporter le repas préparé par leur famille : le plateau couvert de plats et de bols, le riz fumant du foyer et des baguettes d'ébène. A toutes ces obligations quotidiennes, qu'ils considéraient comme des devoirs sacrés, ils se pliaient avec une touchante patience et vénéraient leur maître avec un respect quasi-religieux et une affection toute de gratitude et de confiance.

Les fillettes ne fréquentaient cette école familiale que jusque vers 13 ou 14 ans. Elles apprenaient à écrire, de leur main délicate et souple aux longs ongles recourbés, soigneusement taillés, sur du papier jaunâtre et perméable, que l'encre de Chine empreignait de traits vigoureux.

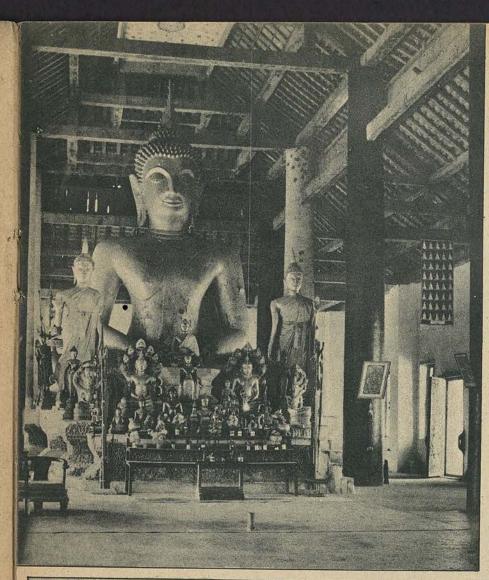
La morale et l'histoire les captivaient particulièrement. Ces matières leur étaient enseignées sous forme de prose assonnancée. Après 7 ou 8 ans d'études, elles étaient suffisamment instruites pour écrire une lettre, lire un acte de vente de rizière, une poésie didactique, un récit historique ou des annales de famille. Les connaissances restreintes qu'elles avaient ainsi acquises semblaient alors suffisantes à leurs parents qui tenaient, avant tout, à les initier aux mille travaux de la vie domestique, pour les préparer à leur rôle futur d'épouses et de mères. C'est à ce souci primordial que l'on doit le bonheur de rencontrer même encore de nos jours, des femmes d'une exquise éducation et d'une abnégation sans égale. La couture et l'art culinaire préoccupaient également au plus haut point les mamans désireuses de donner à leurs jeunes filles une formation parfaite.

Si nous parlons toujours avec enthousiasme de cette splendide floraison de qualités de nos mamans, c'est que l'avantage nous a été donné d'en apprécier toute la modeste supériorité et toute la nature infiniment généreuse chez des personnes qui ont déjà parcouru de longues étapes de leur existence et qui, à travers les épreuves les plus inattendues, ont conservé, avec simplicité, une âme sereine et un cœur pur. Elles nous inspirent une véritable vénération tant par leur splendide désintéressement que par la pratique quotidienne de leurs vertus.

Elles ont été mariées parfois même sans dot. Mais les fortes traditions dans le respect desquelles elles ont été formées et dont l'ineffaçable empreinte les distingue éminemment, leur confèrent au sein de leurs foyers une autorité incontestée.

Mais si estimable et si fertile en conséquences heureuses que fût l'instruction d'autrefois jointe à une éducation soignée, elle était cependant bien incomplète.

(Lire la suite après la partie illustrée)



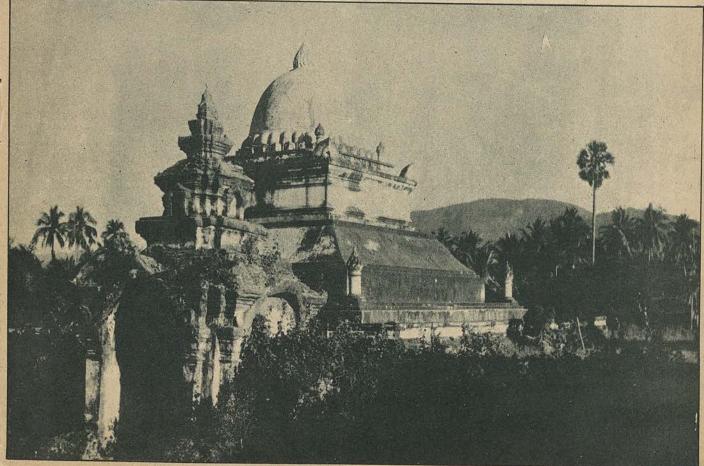
Paysage
et
Pagodes
de
Luang-Prabang

PHOTOS PAUL LEVY reproduction interdite

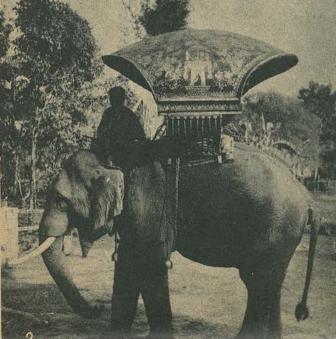
LA PAGODE VAT-VISOUN

L'intérieur

Le That (monument bouddhique), au premier plan, porte monumentale

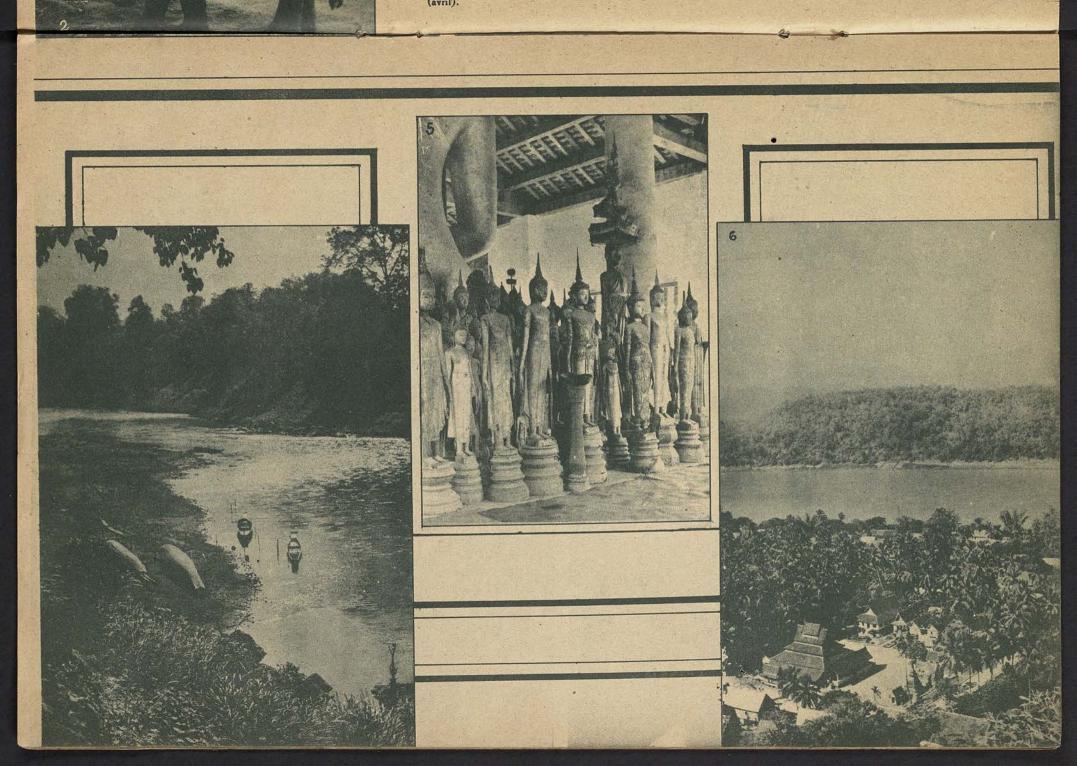






La pagode Vat-Mai: .6- vue du sommet de la colline sacrée du Phou-Si; - 3 - à l'intérieur de la pagode, la célèbre statue du Prah-Bang est visible ici sur son socle élevé et sous un pagodon en bois sculpté et doré;-5 · un pieux concile réunit ces bouddhas derrière la grande divinité. - 1 - Un village paisible. - 4 - Matin au bord de la Nam-Khan. - 2 - L'éléphant du Roi, lors des cortèges des fêtes du Nouvel An laotien (avril).









S.M.SISAVANG VONG A HANOI

C

Arrive à la gare et au Gouvernement Général;

Dépose une gerbe au Monument aux Morts et passe en revue les troupes;

Visite: le Foyer Lao, l'Université, une plantation à Son-Tay, l'Institut du Radium et l'Ecole des Beaux-Arts.









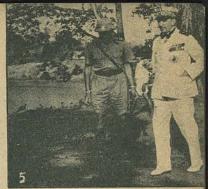












CENTRE-INDOCHINE

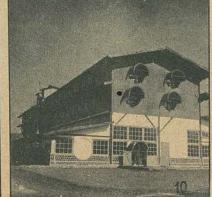
Reportage photographique sur la récente tournée de l'Amiral Decoux (voir Indochine n° 33 du 17 avril 1941)

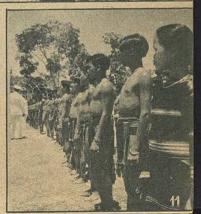














ART ANNAMITE



Pagode Ninh-Phuc (Bac-Ninh): panneau en bois sculpté de la salle des brûle-parfums (cliché Ecole Française d'Extrême-Orient)

A Duc-Hoa (Cholon): Cérémonie à la mémoire du Quan Nên et du Bêp Nhung

L'Administrateur GOUTÈS et le chef-bonze TU-NHAN, entourés des délégués administratifs et des autorités cantonales et communales Le tombeau du Quan NEN, construit aux frais de l'Administration de la province





L'Enseignement moderne et la femme annamite

(Suite de la page 8)

D'abord elle était distribuée de façon parcimonieuse à des jeunes filles privilégiées, à qui elle n'offrait pas la possibilité du plein épanouissement de leurs aptitudes intellectuelles. Elle ne permettait pas à des esprits d'élite, comme celui de M^{mo} Thanh-Quan, de Thi-Diêm et de Hô-xuan-Huong, d'éclore pour le plus grand profit et la satisfaction la plus légitime des familles du peuple. Que d'épouses et de mères se plaignajent, en soupirant, de ne savoir ni lire, ni écrire. Combien cette infériorité sociale leur pesait!

Certes, de nos jours, une jeune Hô-xuan-Huong avide de s'instruire et d'une intelligence si remarquable, ne serait pas obligée, pour assurer son existence, de se marier à 18 ans avec un Chanh-tông (chef de canton) illettré et laid du nom de Coc (crapaud). Après la mort de celui-ci, et pour ne pas mourir de faim, elle ne serait pas contrainte de devenir la concubine d'un vieux Tri-phu qui la laissait seule, encore une fois, dans la vie. Ses belles poésies ironiques et amères ne nous montrent-elles pas qu'elle était toujours une femme incomprise, qu'elle était mille fois supérieure, par son esprit et par sa sensibilité, à tous ceux qui l'entouraient?

Aussi, dès leur création, les premières écoles destinées aux jeunes filles annamites ont-elles connu, chacun s'en souvient, une popularité qui, depuis lors, n'a cessé de croître avec l'évolution de la société locale. L'on a vu successivement, grâce aux prodigieux progrès de l'Instruction Publique et à l'assiduité de la jeunesse universitaire, des certifiées primaires, des brevetées élémentaires, des bachelières, des licenciées, des doctoresses et, dans quelques années, l'on applaudira peut-être, des agrégées. Quel long chemin si rapidement parcouru! Quel horizon pour les jeunes filles supérieurement douées, avides de savoir et aussi quelles perspectives lumineuses pour celles que des nécessités sociales ou des revers de fortune obligent à travailler de bonne heure pour assurer leur propre subsistance!

Voilà déjà des carrières pouvant leur être largement ouvertes. L'enseignement, la médecine, la pharmacie, la comptabilité commerciale, la dactylographie tentent l'activité patiente de milliers d'intelligences féminines.

Et, cependant, l'ambition de cette jeunesse aspire seulement à gagner sa vie par les moyens de l'esprit et de l'intelligence.

Leur désir est de seconder leurs parents af-

faiblis par l'âge, de donner à leurs enfants un bien-être naguère ignoré dans leur propre famille, de consolider davantage le bonheur de leur foyer, de le préserver au besoin contre l'adversité, le décès ou l'abandon d'un époux.

Il faut les admirer celles qui, journellement, vaquent à des tâches convenant à leurs mains fragiles et de l'accomplissement desquelles dépendent bien souvent leur bonheur en même temps que la joie des êtres auxquels elles donnent la vie.

Il faut aussi les encourager, celles que ne rébutent point les difficultés professionnelles, les intempéries, les fatigues quotidiennes et parfois aussi, par suite d'incompréhension, les railleries malveillantes et les regards dédaigneux.

Nombreuses cependant sont les jeunes filles qui se posent actuellement la question angoissante de leur avenir à la fin de leurs études.

Peu de carrières administratives leur seront sans doute ouvertes en dehors de l'enseignement. Mais dans cette seule branche, l'effectif scolaire des jeunes filles est loin d'avoir atteint son chiffre maximum, sinon moyen. Malgré l'effort déjà fourni, malgré les résultats obtenus, écoles officielles et privées devront faire sans cesse appel à des candidates titulaires du brevet supérieur ou de la licence.

La femme annamite poursuivra dès lors son œuvre d'éducation. Instruite selon les méthodes d'un enseignement moderne issu de deux civilisations qui souvent se complètent, parfois se heurtent encore, elle apportera dans la formation des nouvelles générations son intelligence et sa finesse. Mieux que l'homme qui, souvent dès le jeune âge, a quitté le foyer pour poursuivre ses études, elle comprendra la force des traditions. Elle pénétrera rapidement dans le cœur de chacun des enfants qui lui sont confiés. Elle façonnera leur âme dans le juste équilibre entre un passé trop fermé et une évolution trop rapide.

Nous saluerons alors avec gratitude l'œuvre féconde, entre toutes, réalisée par l'Instruction Publique dans notre pays où le culte du savoir et l'amour des belles-lettres se manifestent toujours avec intensité.

Jeunes filles et jeunes femmes d'Annam ont déjà inscrit leurs noms sur les livres d'or de nos universités. L'avenir leur est ouvert chargé de devoirs, mais plein de promesses.

TRINH-THUC-OANH.

La Revue "Esprit" recommence à paraître

par G. BOIS

Un ami nous a passé récemment le numéro de movembre 1940 de la Revue Esprit. Ce n'est pas sans émotion que l'on parcourt ce numéro le premier depuis les événements tragiques de juin. Ce n'est pas non plus sans y trouver un puissant encouragement, et c'est pour ces raisons que nous en signalons l'apparition aux lec-

teurs d'Indochine.

Cette vaillante revue d'avant-garde, organe du mouvement personnaliste en est à sa huitième année (94° numéro). Elle a toujours affirmé qu'il faut combattre l'individualisme égoïste, et les vagues utopies démagogiques. Tout cela aurait dû et doit plus que jamais être remplacé par un personnalisme qui donne à chacun une vocation, une responsabilité, des tâches concrètes au sein de collectivités variées où il doit servir son pays et par lui l'humanité.

Or, il se trouve précisément que c'est sur ces principes qu'on est en train de bâtir une nouvelle France. Ce qu'une petite élite morale proclamait sans être suivie devient pour tous l'esprit dans lequel il faut travailler.

Ce numéro contient d'abord un article du directeur Emmanuel Mounier qui fut prisonnier trois semaines, intitulé D'une France à l'autre : « Si nous avons eu le mérite d'engager la révolution spirituelle et matérielle totale dont certains effondrements démontrent aujourd'hui l'urgence aux yeux de tous, nous ne l'avons pas fait sans erreurs et partialités dont il importe de prendre plus clairement conscience en vue des tâches de demain ». Il se livre donc à un très sérieux et loyal examen de conscience. Parmi nos insuffisances « la première, dit-il, a été de sous-estimer l'importance du mal politique... Nous conservions l'espoir de conquérir une démocratie réelle sur la démocratie formelle, une démocratie organique sur la démagogie anarchique... Certains ont cru ici de telles formes politiques idéalisées, quintessenciées, rectifiées tant qu'on voudra, qu'elles étaient la condition expresse du salut de certaines valeurs de civilisation... l'événement a décidé. Ces formes sont en France, en 1940, vaincues, anéanties. Qu'il

faille voir là un jugement plus qu'un accident de l'histoire, nous en sommes persuadés. Non pas qu'une valeur ou une réprobation éternelle puisse s'attacher à un régime politique : comme le rappelait un jour M. Baudoin, ce n'est pas la démocratie en soi qui s'est effondrée en France avec la guerre de 1940, c'est un certain type et une certaine pratique de la démocratie : mais sur cette démocratie-là la condamnation est irrécusable...

« Par delà tant de morts réelles et tant de morts mystiques, tant de morts méritées et tant de morts imméritées, voici venir le temps ardent de la souffrance et de la création. Nous n'avons plus désormais qu'un programme : être présents à ceux qui souffrent et à ce qui se crée. Tant de boue monte autour de nous, gicle jusque sur des mains innocentes et sur des robes sacrées. Qu'importe quand l'Europe entière gémit d'un vaste sacrifice qui ne peut être vain, si nous ne voulons pas qu'il le soit. Parmi la poussière soulevée par l'effondrement d'un monde, dans la confusion souvent inextricable de ce qui naît déjà et de ce qui meurt encore, quelques formules de vie ressortent, où nous reconnaissons les traits dominants de notre héritage : lutte contre l'individualisme, sens de la responsabilité, sens de la communauté, restauration de la fonction de chef, sens rénové de la nation, et sens réaliste des solidarités internationales, restauration du sens de l'Etat lié à la déflation de l'Etat, sens de l'homme total, chair et esprit, personne et membre de corps vivants. Que toutes ces formules soient encore enchevêtrées ici ou là de contresens, ou noyées d'à peu près, est-ce une raison pour nous écarter, nous qui les avons lancées parmi les premiers de l'aventure vivante qu'elles vont maintenant inaugurer ? Certes non.

« La France s'est suffisamment confessée, mes amis. Laissons maintenant les morts enterrer les morts. Laissons la France morte enterrer la France morte. Comme chacun, voici que nous avons regardé notre passé. Ne nous attardons pas dans une mauvaise conscience morbide. Il y a plus de travail que jamais. Commençons-le de bonne volonté. »

Dans Nation et révolution, Jean Lacroix écrit : « Conservateurs de l'ancien régime ou conservateurs des « grands principes » les Français en effet n'étaient plus que des conservateurs. Et un jour, à la lumière crue du désastre, ils se sont aperçus qu'ils ne conservaient rien ... La conscience nationale n'avait plus de contenu; seulement on ne le savait pas ou plutôt on ne le savait guère. Toute vraie tradition n'est qu'une création continue ; lorsqu'elle ne crée plus rien, c'est qu'elle est morte, et on ne la sauve pas en l'embaumant comme un sarcophage ». « Les valeurs que nous voulions défendre ne sont pas devenues moins justes parce que nous avons été vaincus : cette défaite est la nôtre, non la leur. Nous n'avons pas à renier notre esprit, mais à modifier notre manière de vivre, nos mœurs, nos institutions. »

Le philosophe Gabriel Marcel étudie ensuite jusqu'où doit aller pour nous, Français, la sincérité contre soi-même :

« Le sens le plus profond de la défaite ne consiste-t-il pas en ce qu'elle nous invite insidieusement non pas seulement à reconnaître nos erreurs et nos torts, mais aussi, par une dangereuse et presqu'inévitable confusion, à reviser le meilleur de nous-mêmes comme si nous ne comprenions pas que notre faute impardonnable a été non d'être, mais de trahir ce que nous sommes. »

En une ballade rythmée, Adrien Miatlev nous appelle à tout planter là et à revivre :

« Voici le temps des métamorphoses magiques où tout ce qui était, où tout ce qui devait être selon l'homme, meurt en emportant son cadavre ou son fantôme et où ce qui n'était pas, ni dans ce monde, ni dans l'autre, ni dans les pensées, ni dans les rêves, ni dans les corps, va prendre corps; voici l'heure d'être inspirés par ce que nous n'attendions pas et qui n'eut pas de place dans l'existence... »

Suit une étude d'un industriel sur la restauration de la fonction de chef. Bien que cette étude sur le « Chef d'entreprise » se réclame d'un libéralisme économique absolu, aujourd'hui défunt, ces pages un peu anciennes présentent de l'intérêt venant d'un homme d'action.

L'état de réfugié, par A.-N. Lequeux nous met en contact avec ces millions de réfugiés dont la psychologie est décrite avec une brûlante sympathie.

« Une femme écrit : « Personne n'est désespéré parmi nous, les émigrés, même pas les Belges. Nous remontons les autres, ceux qui n'ont pas souffert ». La vue du danger, son évaluation rend à la fois grave et optimiste. Il faut serrer les dents et n'être pas abattu. Et puis le réfugié a une espérance, qui lui donne de la force et le prépare à l'avenir : c'est celle de la reconstruction... Il faut que la guerre produise ce résultat paradoxal de faire lever l'amour. Il y a de la ressource avec notre peuple, il y a de l'espoir avec ceux qui ont souffert. »

Suivent des notices sur deux collaborateurs tués à la guerre, et un long compte rendu sur des études carmélitaines portant sur le problème de l'égalité (mauvaise, si elle vise le nivellement par le bas, heureuse, si elle vise l'égalité spirituelle à réaliser). Des œuvres littéraires récentes sont ensuite analysées. Il s'agit aujoux-d'hui de sauver l'art, l'authentique création : « Pas de confusion possible : ou le silence total, ou la parole magique. Et si, autour de l'artiste, le travail social est immense et intense, la création en sera plus brûlante, nullement infléchie. « Reprenons notre travail, dit le Rimbaud des Illuminations, au bruit de l'œuvre dévorante qui monte et se rassemble dans les masses. »

Enfin, M. Mounier présente quelques considérations sur les nouvelles conditions de la vie politique en France qui sont à méditer : « Tandis qu'une moitié de la France est menacée de mélancolie, il faut garder l'autre d'une sorte d'excitation optimiste dont la source n'est pas moins suspecte, ni les résultats plus sains... Il ne faut prendre notre défaite, pour garder le cœur à l'ouvrage, ni trop haut, ni trop bas... La discipline collective dans laquelle nous avons encore à vivre est une discipline de salut public. Elle implique des soumissions et des silences qui courbent un individualisme rebelle, pèsent sur des langues qui se livraient hier à toute sollicitation de la parole, et ne vont pas, comme toute discipline de guerre, sans brimer des tendances et des réactions cent fois légitimes de tout autre point de vue autre que celui de la nécessité collective. Les vertus politiques foisonnent dans ce paysage sévère... Une grande partie des haines, des méfiances, des incompréhensions qui nous divisent sont la suite de formation en vase clos, qui jouent ensuite comme ces particularismes familiaux dont un ménage nerveux tirera d'insurmontables incompatibilités d'humeur. Scouts, jocistes, syndicalistes, frontistes, intellectuels ont mieux à faire que de continuer à vivre sans heurt dans la chaleur de leur cercle... et puisque les conditions matérielles nous en sont offertes, rien ne serait plus coupable que la mauvaise volonté, le repli aux premiers heurts, le refus de l'imagination et de l'effort. »

LA SEMAINE ...

... EN INDOCHINE

LA LÉGION DES COMBATTANTS

Le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a lancé, vendredi dernier, un appel aux Anciens Combattants, afin de leur préciser leur devoir de

La Légion française des Combattants a été créée par la loi du 29 août 1940 et promulguée en Indochine le 26 décembre

Cette loi précise que la Légion des Combattants est l'organe unique par lequel s'exerce, sur les plans civique, social et moral, l'action des Anciens Combattants.

Elle en définit ainsi la mission :

grouper au service du Pays tous les Anciens Com-

- organiser l'entr'aide des Combattants ;

- assurer la collaboration des Anciens Combatianis à l'œuvre des pouvoirs publics des communes, des départements, des provinces et de la Nation.

Une Union locale existera dans chacun des cinq pays de l'Indochine française.

Le Maréchal Pétain vient de désigner les Présidents et Vice-Présidents de ces Unions locales. Dès maintenant, ceux-ci sont habilités à examiner les candidatures des Anciens Combattants qui leur seront présentées.

l'adresse un pressant appel à tous les Anciens Combattants d'Indochine pour qu'ils s'inscrivent sans délai dans les cadres de la Légion, mais je tiens à bien préciser le sens de l'acte qu'ils accompliront ainsi.

Tous, j'en suis certain, sont convaincus qu'au lendemain des revers qui ont accablé notre Patrie, une œuvre de redressement et régénération s'impose; tous croient également que, quelle que soit l'immensité de sa détresse, la France possède assez de ressources en elle-même pour sortir rénovée de l'épreuve, et reprendre le cours de ses destinées glorieuses.

Mais, pour y parvenir, elle a besoin que les meilleurs de ses fils se groupent étroitement sous son drapeau, en écartant résolument désormais tous les sujets de discorde, afin de communier dans un même acte de joi envers la Patrie, et dans une même volonté de se dévouer totalement à son service.

En entrant dans la Légion, les Anciens Combattants, il faut bien qu'ils le sachent, ne poursuivront aucun autre intérêt personnel que l'entr'aide que se doivent mutuellement d'anciens camarades de combat.

Ils s'engageront, par contre, à servir le pays par leur action désintéressée et continue, par leur parole, par leurs actes, comme ils l'ont jadis servi par les armes. Sous le signe de la cohésion et de la discipline, et en liaison constante avec l'autorité, ils constitueront dans chacune de leurs résidences un foyer de patriotisme et de ferveur, qui rayonnera sans cesse pour entraîner les hésitants et les faibles.

A ceux des Anciens Combattants qui comprennent ce nouvel et impérieux devoir, à ceux qui croient à la rénovation de la France par la volonté et l'effort des Français, à ceux qui sont prêts à servir à nouveau, sans réserve, sous les ordres du Maréchal, en vue de préparer à notre Patrie un meilleur avenir, à tous ces hommes de bonne volonté, j'adresse avec confiance cet appel pour qu'ils se rallient à la Légion des Combattants.

MORT DE S.M. SISOWATH MONIVONG

S. M. Sisowath Monivong, Roi du Cambodge, est décédé au Bokor dans sa villa où il se reposait depuis quel-

Ainsi, la France vient-elle de perdre un de ses meilleurs

fils spirituels.

Fils aîné de S. M. Sisowath, décédé le 9 août 1927, S. M. Sisowath Monivong monta sur le trône du Cam-

bodge le 10 août 1927.

Ancien élève de l'Ecole militaire de Saint-Maixent, il était alors âgé de 51 ans, Chef de Bataillon de la Légion étrangère, Secrétaire général du Palais Royal, Président du Conseil de la Famille Royale, Commandeur de la Légion d'honneur, il fut choisi en 1927 par le Grand Conseil de la Couronne comme le plus digne de succéder à son père. La succession au trône ne se fait pas, en effet, au Cambodge, par ordre de primogéniture. Le roi est élu par un Grand Conseil comprenant tous les hauts dignitaires du Royaume.

Nommé Grand Officier de la Légion d'honneur par décret du 15 septembre 1927, S. M. Sisowath fut un roi épris de progrès. Il favorisa le développement du Cambodge, pays qui atteignit sous son règne un stade de prospérité économique inconnu jusqu'alors. S. M. Monivong apporta le même soin au progrès spirituel de son peuple : son nom restera en particulier attaché à la renaissance et au développement remarquable des écoles

de pagodes.

S. M. Monivong fut nommé Général de Brigade le 28 avril 1934 et Commandeur du Mérite agricole le 11 février 1938

Il donna, dès le début de la guerre de 1939-1940, une preuve éclatante de son loyalisme en envoyant ses deux fils, S. A. R. le prince Monireth et S. A. R. le prince Monipong sur le front français où ils servirent brillamment comme officiers

Les condoléances du Gouverneur Général

L'Amiral Decoux a adressé à M. Thibaudeau, Résident Supérieur au Cambodge, le télégramme suivant

Je vous prie d'être l'interprète des condoléances du Gouvernement français, de celles du Gouvernement Général de l'Indochine et les miennes personnelles auprès de la Famille royale et du Gouvernement cambodgien. C'est avec une émotion douloureuse que sera apprise en Indochine et en France la disparition d'un Monarque dont le scrupuleux loyalisme dans l'observation des traités et la collaboration éclairée et confiante avec le Protectorat français ne se sont jamais démentis. Le souvenir de S. M. Sisowath Monivong, dont la grandeur de caractère fut particulièrement admirée au cours des graves événements qui marquèrent la fin de son Règne, sera pieusement conservé au cœur de tous les Français.

Tous les représentants diplomatiques et consulaires de la France en Extrême-Orient ont prié le Gouverneur Général d'exprimer leurs condoléances à la Cour et au Gou-

vernement de Phnom-penh.

LE PRINCE SIANOUK SUCCÈDE A S. M. SISOWATH MONIVONG

Conformément aux règles en vigueur à la Cour du Cambodge, le Grand Conseil de la Couronne s'est réuni à Phnom-penh, le 24 avril, à 17 heures, pour désigner le suscesseur de S. M. Sisowath Monivong,

A l'unanimité, le Conseil a porté son choix sur le prince Sianouk, fils de LL. AA. le Prince et la Princesse Suramarit.

Petit-fils du Roi défunt par sa mère, descendant direct de la branche aînée de la famille royale par son père qui est lui-même petit-fils du feu Roi Norodom, le nouveau Souverain du Cambodge représente les deux branches constituant la famille royale, réunies en sa personne.

Le Prince Sianouk règnera sous le nom de Norodom

Sianouk.

Le premier message de S.M. Norodom Sianouk au Gouvernement Général.

A l'occasion de son accession au Trône, S. M. Norodom Sianouk a prié M. Thibaudeau, Résident Supérieur au Cambodge, de transmettre le télégramme suivant au Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine:

Désigné comme Roi du Cambodge, ce jour, à l'unanimité des voix, au Grand Conseil du Royaume, Nous pouvons vous donner la certitude que l'affectueuse loyauté témoignée à la France, bienfaitrice de Notre Royaume, aussi bien par notre feu Grand-Père, Sa Majesté Sisowath Monivong, que par Ses Prédécesseurs, sera pour Nous un devoir d'autant plus aisé à remplir que Notre éducation, Nos sentiments personnels et ceux de Notre peuple Nous en font une obligation.

Au Chef de l'Etat français, le Glorieux Maréchal, au Ministre des Colonies et à vous-même, Nous adressons l'assurance de Nos déférentes et amicales pensées, ainsi que Notre profond désir de voir Notre Royaume rester uni à la France quelles que soient les conjonctures.

LE SÉJOUR A HANOI DU ROI DE LUANG-PRABANG

L'arrivée

S. M. Sisavang Vong, Roi de Luang-prabang, est arrivé à Hanoi le 24 avril par train spécial. Les honneurs militaires lui ont été rendus à la gare, où il a été accueilli par M. Pierre Delsalle, Secrétaire Général; M. Emile Grandjean, Résident Supérieur; M. Chapoulart, Résident-Maire de Hanoi, et de très nombreuses personnalités.

Le Souverain est accompagné de M. Roques, Résident Supérieur au Laos; de S. A. R. le Prince Savang; de S. E. Tiao Phetsarath; de M. Valmary, Commissaire du Gouvernement à Luang-prabang; du Chao Muong Phoui; de S. A. R. Tiao Souphan Tharangsi et de S. A. R. Tiao Chan Tharangsi, ainsi que de l'Enseigne de Vaisseau de Boyssou, qui a commandé les marins récemment envoyés sur le Mékong et est attaché à la personne du Roi.

La cérémonie au Monument aux Morts

Le 25 avril, les troupes massées avenue Puginier ont été passées en revue par le Souverain qui avait pris place dans la voiture du Vice-Amiral d'Escadre Decoux, par le Général de Corps d'Armée Mordant, Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine et le Général Aymé, Commandant la Division du Tonkin, enfin par S. A. R. le Prince Savang et S. E. Tiao Phetsarath.

Le Gouverneur Général et le Roi allèrent ensuite déposer des gerbes de fleurs devant les deux Monuments aux Morts, où les attendaient M. Pierre Delsalle, Secrétaire Général du Gouvernement; LL. AA. RR. Tiao Souphan Tharangsi et Tiao Chan Tharangsi; M. Grandjean, Résident Supérieur au Tonkin; M. Roques, Résident Supérieur au Laos, et les principales autorités militaires et civiles.

Cette cérémonie fut suivie d'un magnifique défilé, commandé par le Lieutenant-Colonel Jacomy, et auquel ont pris part la musique des équipages de la Flotte, des détachements de l'Infanterie coloniale, de l'Armée de l'Air, de la Marine, de la Garde Indigène, de la Légion, de l'Artillerie coloniale, un détachement motorisé et la musique du le Régiment de Tirailleurs Tonkinois.

Les félicitations du Gouverneur Général au Général Mordant

Le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a fait parvenir le message suivant au Général de Corps d'Armée Mordant, Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine :

l'ai l'honneur de vous exprimer ma très vive satisfaction pour la présentation et la brillante attitude des troupes

pendant la cérémonie de ce matin.

le vous prie de vouloir bien transmettre mes compliments aux unités qui y ont participé.

Je garde de cette manifestation une profonde impression de confience, de force et de volonté.

Les visites:

A L'UNIVERSITE

S. M. Sisavang Vong est allé visiter l'Université Indochinoise. Le Souverain y a été reçu par M. Charton, M. Camerlynck et le docteur Galliard et par tous les professeurs. Après s'être fait présenter les étudiants laotiens de l'Université et les élèves laotiens du Lycée Albert-Sarraut, le Roi de Luang-prabang est allé au Foyer Lao, auquel il a laissé un don généreux.

A L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

S. M. Sisavang Vong s'est ensuite rendu à l'Ecole des Beaux-Arts, où l'a accueilli le Directeur, M. Jonchères; il a parcouru les diverses sections et examiné les réalisations avec un vif intérêt.

AU MUSEE MAURICE-LONG

Reçu par M. Cœdès qu'entouraient les Membres de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, le Docteur Huard et M^{me} Castagnol, le Souverain s'est particulièrement intéressé aux documents ethnographiques qui lui ont été présentés sur les races Tay et Lao.

A L'INSTITUT DU RADIUM

S. M. Sisavang Vong s'est ensuite rendue à l'Institut du Radium, dont les installations et les laboratoires lui ont été présentés par le Docteur Le Roy des Barres et le Médecin-Général Inspecteur Botreau-Roussel.

ET AU GALA DE LA CROIX ROUGE

Avec le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, et M^{me} Jean Decoux, le Roi de Luang-prabang a assisté à la soirée de Gala donnée au Théâtre Municipal au profit de la Croix Rouge.

FAUSSES INFORMATIONS SUR L'INDOCHINE

Des informations de l'agence Domei, datées de Saigon et de Bangkok, et reproduites ensuite par diverses agences de presse étrangères, ont donné ces derniers jours, sur l'activité de l'armée indochinoise, des renseignements qui ne répondent en rien à la réalité.

C'est ainsi qu'ont été annoncés :

— des concentrations de troupes en divers points du Cambodge :

— un entraînement intensif imposé à nos forces navales, ainsi que la mise en réparation à Saigon des unités de notre flotte « endommagées au cours de la campagne navale contre la Thailande » (sic) ;

- le stationnement dans la région de Phnom-penh de vingt bombardiers qui auraient été récemment importés

d'Amérique ;

- une nouvelle tension sur la frontière thailandaise, ainsi que des escarmouches provoquées par nos troupes dans les régions de Vientiane, de Siemréap et de Sisophon, et des incursions en territoire siamois;

- la destruction par les troupes françaises des routes, des lignes téléphoniques et des lignes télégraphiques le

long de la frontière.

Toutes ces prétendues nouvelles sont, une fois de plus, sans aucun fondement.

Les pertes aériennes dans le conflit franco-thailandais.

Il y a quelque temps, la presse de Bangkok a annoncé, d'après des renseignements officiels thailandais, qu'au cours du récent conflit avec l'Indochine, l'armée de l'air siamoise avait perdu, au total, 9 pilotes tués (1 officier, 1 adjudant-chef, 3 sous-officiers, 4 soldats).

Ces chiffres indiquent seulement que les Thailandais reconnaissent neuf avions abattus en vol. Ils omettent de mentionner les pertes en personnel navigant non pilote,

ainsi que les pertes subies au sol.

Pour donner la mesure des dommages réellement infligés à l'adversaire, il suffit d'indiquer que nous estimons à plus de trente les appareils siamois détruits ou touchés par notre aviation et notre D. C. A.

Du côté indochinois, le personnel de nos formations aériennes n'a subi aucune perte et a terminé la campagne indemne. Aucun de nos avions n'a été abattu ; deux de nos appareils ont été touchés au sol.

... EN FRANCE

L'Amiral Darlan à Paris

L'Amiral Darlan s'est rendu à Paris le 23 avril et en est revenu le 25.

La France se retire de la S.D.N.

Cette nouvelle n'a produit dans l'opinion française, que très peu de surprise et aucune émotion. Depuis longtemps déjà, l'activité de l'institution de Genève ne faisait presque plus parler d'elle en France et l'on constate que, depuis plusieurs années, elle était demeurée en marge des événements internationaux véritablement importants.

Dans les milieux informés, on considère le retrait officiel de la France comme une simple conséquence d'un

état de fait.

Ainsi que l'indique le communiqué, la question de savoir si la France continuera à participer aux organisa-tions annexes n'est pas résolue. Son attitude, à cet égard, sera décidée en tenant compte de l'utilité pratique de ces institutions.

L'Agriculture française au service du Pays

Le Ministre de l'Agriculture, M. Caziot, a déclaré que la viticulture méridionale avait réussi à servir au Pays, 52.000.000 de kilos de sucre de raisin, des milliers et des milliers de tonnes de charbon de bois fabriqué avec les sarments. De même, par limitation de la culture de la vigne remplacée par celle de céréales et de pommes de terre, l'agriculture a pu remédier dans une certaine mesure à la grande pénurie de farines et fécules.

Le Général Weygand et la Jeunesse

Le Général Weygand a prononcé le 24 avril des paroles auxquelles tous les enfants de France devraient réfléchir souvent afin de s'en inspirer dans leur vie courante.

S'adressant à 4.000 petits Algérois, au cours d'une séance de cinéma que leur avait offert le Général :

- Il faut, leur dit-il, que chacun de vous fasse sa besogne quotidienne au mieux parce que, futurs Français, futures Françaises, vous êtes la richesse et l'espoir de la France de demain.

Les disciplines d'action

- Partout, j'ai admiré l'enthousiasme vibrant de la jeunesse vers les disciplines d'action.

C'est la déclaration que tint à faire, jeudi dernier, M. Jean Borotra, Secrétaire général à l'Education générale et aux Sports, au lendemain d'une tournée d'inspection au Maroc où 14.000 enfants lui avaient réservé le plus affectueux des accueils en acclamant le Maréchal et la

Le Commandant Lapébie est mort

Le Commandant du glorieux Sirocco n'aura pas longtemps survécu au navire qu'il eut l'honneur de conduire par trois fois à la victoire : le Commandant Lapébie est mort, avec trois palmes d'or à sa boutonnière et la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur au cou.

Ainsi disparait une belle figure française.

... DANS LE MONDE

Les opérations

Dans les Balkans, la partie est jouée. La Turquie s'inquiète : les îles de Lemnos et de Samothrace, verrous des Dardanelles, sont occupées par la Wehrmacht.

Une campagne d'Egypte conjuguée avec une attaque sur la Turquie vont-elles toutes deux, menacer Suez? Pour l'instant à la frontière égypto-libyenne, la situation semble provisoirement stabilisée.

En Abyssinie, le théâtre des opérations est devenu

nettement secondaire; Dessié est prise.

Dans les airs, massives opérations de la R. A. F. Kiel et Wilhelmshaven, Bremenhaven, Brême, Quiden et Wesermunde ont été l'objet d'attaques puissantes, notamment les deux premières cités.

La Rhénanie a reçu son déversement habituel d'explosifs, de même les points stratégiques de Hollande, de Bel-

gique et les ports de France, dits d'invasion.

Puis à l'Ouest, Brest a subi dans la nuit du 21 avril, sa dixième attaque massive de ce mois, et dans la nuit du 24 au 25, sa onzième : que reste-t-il aujourd'hui du Gneisenau et du Sharnhorst ces deux « 26.000 tonnes » allemands ancrés dans ce port ?

Le Maréchal a dit :

JE TIENS MES PROMESSES, ET MÊME CELLES DES AUTRES.

INDOCHINOISE

Les monuments historiques de Bac-Ninh

Avec MM. Cœdès et Bezacier et le Résident Larivière, l'Amiral Decoux a visité le 23 avril, un certain nombre de monuments historiques annamites situés dans la province de Bacninh : tombeau de Lim, où repose Nguyên-Diên, marquis de Hien-trung, Gouverneur de Thanh-hoa au milieu du XVIIIe siècle ; temple dynastique des Empereurs Ly, élevé au début de la dynastie des Trân (1225-1400), restauré en 1604, et entretenu depuis cette époque; dinh de Dinh-Bang, construit en 1736, et qui renferme notamment un admirable tabernacle en bois sculpté; enfin, temple bouddhique Ninh-Phuc à But-Thap, dont l'origine est antérieure au XII° siècle et dont

l'état actuel remonte au milieu du XVII⁶ siècle. Cette pagode est célèbre notamment par une statue de Quan-Am à mille bras, par une statue du Bouddha ascète, par un moulin à prière dit « Mont des neuf degrés » et par le tombeau du bonze Chuyên-Công.

MM. Cœdès et Bezacier, au cours de ces visites, ont exposé à l'Amiral Decoux l'action de l'Ecole Française d'Extrême-Orient pour la conservation et l'entretien des monuments anciens qui appartiennent au patrimoine historique des Annamites du Tonkin.

Au " Foyer Lao"

Le «Foyer Lao » créé auprès de l'Université Indochinoise pour accueillir les étudiants laotiens, a reçu le 22 avril la visite de l'Amiral Decoux qui, à cette occasion, s'est entretenu avec quelques-uns des rédacteurs du Lao Nhây, journal de langues laotienne et française, récemment créé, et particulièrement bien accueilli des populations du Laos.

Le «Foyer Lao », comme le «Foyer Khmer », comme aussi les Foyers des étudiants de Cochinchine et d'Annam en cours d'installation, comme enfin le Cercle des étudiants catholiques qui se construit actuellement, constituent les premières réalisations d'un projet de cité universitaire répondant à l'importance de l'Université Indochinoise.

Le Résident Supérieur à Langson

Pour la troisième fois, depuis le début de l'année, le Résident Supérieur au Tonkin s'est rendu en tournée, le 23 avril, dans la province de Langson.

Il a tenu, en effet, à remettre lui-même un certain nombre de récompenses et de décorations aux Français, aux Annamites et aux Thos qui se sont distingués par leur courage, leur dévouement ou leur loyalisme au cours de ces derniers mois.

Une compagnie d'infanterie avec clairons et la Garde Indigène de la province rendaient les honneurs. Après la cérémonie, les troupes, sous le commandement du Capitaine Biseil, défilèrent devant le Résident Supérieur ayant à ses côtés M. Chauvet, Résident de Langson, et le Commandant Vicaire. Toutes les personnalités de Langson, notamment Mgr Hedde et les Commandants Carli et Magnaval, avaient tenu à être présents.

Carli et Magnaval, avaient tenu à être présents.

Accompagné du Résident et du Tuan-Phu Linh-quangVong, le Chef du Protectorat a visité dans la matinée divers établissements administratifs de la ville, puis le Groupe scolaire. Il se rendit ensuite au petit séminaire où il fut accueilli par le Père Taillandier, puis à l'hospice où la Sœur Rose se dévoue depuis des années auprès des infirmes et des malades. Le Résident Supérieur visita ensuite l'hôpital provincial dirigé par le Docteur Tich.

L'après-midi, le Chef du Protectorat tint à se rendre aux postes de Nalang et de Diem-He, commandés par MM. Jourdan et Bobo, et au siège du Châu de Diem-He où il fut accueilli par M. le Tri-chau Thiên. Il put se rendre compte partout du travail considérable accompli par les autorités, la Garde Indigène, les notables et la population depuis quelques mois, et tint, avant de quitter la province, à en féliciter M. Chauvet et M. Linh-quang-Vong.

Une conférence de Paul Munier à l'Université

M. Paul Munier a donné le 24 avril à l'Université une conférence sur Soliman le Magnifique.

A vrai dire, d'avoir choisi ce titre étonnait quelque peu ses amis. Nous comprimes par la suite, à l'entendre, que le conférencier nous donnait une leçon d'actualité transposée. L'exemple de Soliman est, en effet, un des ricochets historiques de cette psychose du despotisme dont une infime, mais puissante minorité, a toujours été atteinte à travers les siècles.

La causerie de Paul Munier revêtit par instant, le caractère coloré des naïves estampes grecques du xvº et xvIº siècles où sont reproduites certaines scènes de la fabuleuse vie d'Istamboul. Ambiance de réelle « turquerie », où devant nous évoluèrent les pachas, les janissaires, les vizirs, les eunuques.

Ce fut une belle histoire, une très belle histoire orientale, mais, aussi, sinistre.

La vie de Soliman le Magnifique s'y prêtait, avec ses épisodes tissés de cruautés, de voluptés, au service d'intrigues bassement humaines, au service du sang, du crime par le poignard ou le poison.

J. L.

"Jeunesse de France"

Des Cahiers de la Jeunesse ont publié pour le mois de mars 1941 un numéro spécial de 80 pages où sont groupés, non suivant l'ordre chronologique mais suivant un classement méthodique, des textes relatifs à la jeunesse et aux œuvres de jeunesse en France.

La difficulté des relations avec la Métropole s'est opposée en effet à une connaissance complète et sûre de tous les textes législatifs ou non, allocutions, causeries radiophoniques, portant sur cette importante question; ce regroupement n'en demeurait pas moins désirable, et il faut savoir gré aux Cahiers de la Jeunesse de l'avoir entrepris et mené à bien.

Ces textes, groupés suivant quatre grandes rubriques, sont éclairés de commentaires que M. Raoul Serène a voulu aussi objectifs que possible mais qui, étant donné la diversité de leur provenance, ont paru nécessaires pour les mieux faire comprendre.

La première partie, très courte, intitulée Le Maréchal et la Jeunesse reproduit les différentes allocutions ou causeries du Chef de l'Etat, spécialement adressées à la jeunesse. Retenons-en cette phrase : « A vous, jeunes, je demande l'ardeur et l'enthousiasme. Soyez fidèles à votre devoir quotidien... Ayez l'esprit d'abnégation... ». La deuxième partie, Jeunesse de France, plus longue,

La deuxième partie, Jeunesse de France, plus longue, nous fait connaître l'aspect général de la jeunesse française durant le second semestre de l'année 1940.

Puis ce sont les textes très importants relatifs à l'éducation nationale d'où dépend presque entièrement l'avenir de la France. Le Maréchal Pétain a placé la question de l'enseignement au premier plan de ses préoccupations, et de grandes réformes ont été faites en ce domaine.

Parallèlement à l'action des instituteurs, des maîtres, des professeurs, celle des mouvements de jeunesse, divers de forme mais animés du même esprit, viendra, jointe à celle de la famille, forger les énergies et les cœurs des nouvelles générations. Ce sont ces mouvements, anciens ou nouveaux, qu'étudie la quatrième et dernière partie.

Cet essai d'information dirigée, comme le qualifie M. Serène, permettra au lecteur que les journaux ont mis depuis plusieurs mois chaque jour au courant mais de façon fragmentaire, des efforts tentés dans ce domaine et des résultats acquis, de réaliser sans difficultés la synthèse nécessaire. L'une des parties capitales de l'œuvre de rénovation nationale apparaît ainsi dans son ensemble. Son aspect n'est certes pas définitif. Il était bon cependant de faire dès maintenant le point.

M.-V.-L.

A Cholon

Nous donnons par ailleurs deux photos d'une cérémonie dernièrement célébrée à Duc-hoa pour le dépôt au « dinh » des tablettes funéraires du Quan Nên et du Bêp Nhung, tués par les rebelles le 23 novembre.

Après avoir décoré le gendarme Jacquot, commandant la brigade provinciale, des notables et des agents de la Garde Civile, le Chef de la province est allé déposer une couronne de fleurs sur la tombe du Quan Nên récem-

ment édifiée par la province.

Un important cortège, comprenant les chefs des autres délégations et de nombreux chefs de canton, s'est ensuite rendu au dinh, où les tablettes ont été déposées selon les rites. Le Huong-quan de Duc-hoa a fait au nom de la population serment, devant le Génie tutélaire, de rester fidèle à la France et de travailler dans l'ordre et la discipline.

Le cortège se rendit ensuite à la pagode bouddhiste «Linh-Nguyên-Tu», dont l'existence remonte à plus d'un siècle, où se déroula une imposante cérémonie reli-

gieuse.

Le chef-bonze Hoa-Thuong Tu-Nhan entouré de nombreux bonzes officia selon les rites bouddhistes et prononça un sermon rappelant aux nombreux așsistants que si la justice des hommes s'était prononcée, il restait encore la justice de Dieu devant qui tous les coupables devraient comparaître.

Ecoutez la Radio-Saigon

Du 1er Mai au 7 Mai écoutez à Radio-Saigon.

Jeudi 1er - 12 h. 20 : Vos disques préférés. - 19 h. 45 : Le Ballet Egyptien, de Luigini. - 20 heures : Informations. - 20 h. 15 : La danse espagnole, présentée par Paul Reboux. - 20 h. 45 : Un Empire est né, évocation radiophonique de Christiane Fournier.

Vendredi 2. - 12 h. 20 : Musique légère. - 19 h. 45 : Connaissez-vous votre Empire, par Jacques Cailleville. -20 heures : Informations. — 20 h. 15 : Musique légère. — 20 h. 45 : Concert avec le concours de M^{ms} Perrot-Le-

comte et MM. Petit et Ch. Roques.

Samedi 3. - 12 h. 20 : Musique légère. - 19 h. 45 : A travers les provinces de Cochinchine : « Tayninh », par M. l'Administrateur, Chef de province. - 20 heures : Informations. — 20 h. 15: Musique de danse. — 20 h. 40: Mignon, Opéra comique d'Ambroise Thomas.

Dimanche 4. - 12 h. 20: Concert: 1812, Ouverture de Tchaikowsky. — 19 h. 45 : Causerie. — 20 heures : Informations. — 20 h. 07 : La semaine dans le monde. — 20 h. 20 : Musique légère. — 20 h. 45 : Ballades et Nocturnes célèbres. — 21 h. 15 : Félix-Paquet.

Lundi 5. - 12 h. 20 : Chanson. - 19 h. 45 : Causerie. 20 heures: Informations. - 20 h. 15: La semaine de Radio-Saigon. - 20 h. 18 : Le Sabot, adaptation radiophonique d'un conte de Marcel Schwob. - 21 heures : Le Courrier des Auditeurs. — 21 h. 15 : Vos disques préférés.

Mardi 6. — 12 h. 20 : Musique légère. — 19 h. 45 : Causerie. — 20 heures : Informations. — 20 h. 15 : La musique espagnole classique et populaire, par Ch. Roques.

- 21 heures : Bordas et Suzy Solidor.

Mercredi 7. - 12 h. 20 : Musique légère. - 19 h. 45 : pour les enfants : Jeanne d'Arc. - 20 heures : Informations. - 20 h. 15 : Musique légère. - 20 h. 45 : Jadis, de Saigon à Phnom-penh, à bord des Messageries Flu-

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS...

Naissances.

ANNAM

- Guy, petit frère de Claude Griffon à Huê (19 avril 1941).

COCHINCHINE

- JEAN-GEORGES-CLAUDE-MICHEL, fils de Mme et M. Clément, administrateur adjoint des Services civils.

- CHARLOTTE-CLAIRE-MARIE-JOSEPH, fille de Mino et M. Valentin, Artillerie coloniale à Cap Saint-Jacques.

TONKIN

- GENEVIÈVE-MARIE-LOUISE, fille de Mme et M. Louis Héru, ingénieur aux Charbonnages de Dong-triêu (18 avril

- FRANCE-EDITH, fille de Mme et M. Louis Grémy, de la Société Indochinoise d'Electricité (19 avril 1941).

Monique-Marie-Thérèse, fille de Mme et M. Edme Nas de Touris, brigadier des Douanes à Kienan (22 avril 1941).

- ROBERT-DENIS, fils de Mme et M. Margel Larroche. commis de 1re classe des D. et R. (23 avril 1941).

- DANIELLE-JEANNE-FRANÇOISE, fille de Mme et M. Joachim Escalon, maréchal des logis (23 avril 1941).

Mariages.

COCHINCHINE

- M. RENÉ NEUVILLE, sous-officier au D. M. C., avec Mile Paulette Isidor, fille de Mile R. Isidor, professeur au Lycée Chasseloup-Laubat (19 avril 1941).

TONKIN

- M. HENRI BONFILS, administrateur adjoint à Langson, avec Mile Suzanne Marty, belle-fille et fille de Mme et M. Marty, directeur des Services Economiques de l'Indochine (19 avril 1941).

Prochains mariages.

ANNAM

— M. NGUYEN-VAN-VAN, avec $M^{\rm He}$ Le-Uyen, fille de $M^{\rm me}$ et M. Le-duc-Toan, des P. T. T. de l'Indochine.

TONKIN

- M. QUYEN-VAN-PHU, étudiant, avec Mile ANAIS BABIN,

Décès.

CAMBODGE

- S. M. SISOWATH MONIVONG, roi du Cambodge, Grand Officier de la Légion d'honneur (24 avril 1941).

COCHINCHINE

- M. TA-GIAO-HIEN, propriétaire et riziculteur à Baclieu (15 avril 1941).

- M. JOSEPH PORTUGAL, matelot à bord du Si-Kiang (17 avril 1941).

- Mme Amélie Muller, épouse de M. Walter Muller, à 5aigon (21 avril 1941).

- M. MARCEL FABERT, inspecteur général des Etablissements Boy-Landry (23 avril 1941).

TONKIN

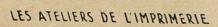
- M. NGUYEN-DINH-HO, professeur en retraite à Hadong (17 avril 1941).

- M. LE-BA-HUYEN, des Chemins de fer de l'Indochine (22 avril 1941).

- Mme CLAVERIE-BERGER, épouse de M. Berger, ancien commissaire à Gialam (22 avril 1941).

- M. Pham-kim-Thanh, négociant à Namdinh (22 avril

- Mme JDANOFF, née Dimitri Maria, à Hanoi (24 avril 1941).



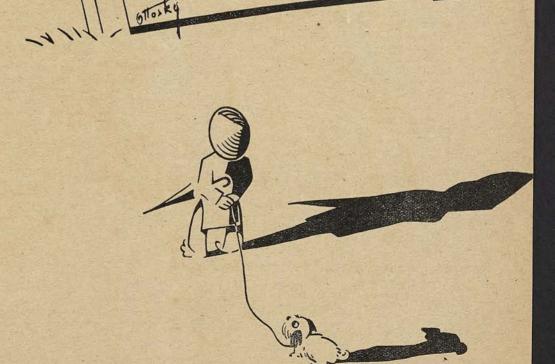
G.TAUPIN & CIE

SONT TRANSFÉRÉS

8,10,12, RUE DUVILLIER

PRES DE LA PLACE NEYRET (PASSAGE A NIVEAU)

Tel.141 & 218



LOTERIE INDOCHINOISE



